



Model Air Club Cugeois

AVION - PLANEUR - HÉLICOPTÈRE - MULTICOPTÈRE

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 2024 LE 23/11/2024

Lieu : Cuges les Pins Salle des Mariages

QUORUM

Nombre de membres présents : 39

Nombre de membres représentés : 4

Le quorum de 50% des membres étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

L'Ordre du jour et le suivant :

- Approbation du Compte rendu de l'AG 2023
- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 23 novembre 2023
- Affectation du résultat
- Vote sur le budget prévisionnel
- Montant de la cotisation Club-Licence
- Renouvellement des dirigeants
- Questions diverses
 - * travaux
 - * événements

SEANCE

La séance a débuté à 14H15

Est désigné président de séance : Bernard MOTTE

Est désigné secrétaire de séance : André OMBRE

Est désigné scrutateur : Henri CHRISTOL

Compte rendu AG 2023

Le compte rendu de l'AG 2023 est approuvé à l'unanimité des présents

Rapport moral

Présenté par Bernard MOTTE président.

Le président nous invite à avoir une pensée pour les membres qui nous ont quitté bien trop tôt et pour ceux qui sont malades et ne peuvent plus nous rejoindre.

Philippe ROSE, notre précédent président pendant de nombreuses années est toujours très actif et assure avec maestria l'écolage. Peu d'entre nous en seraient capables à ce niveau.

Un remerciement à Peter qui seul et avec beaucoup de motivation s'occupe de la piste buggy. Elle est redevenue praticable même pour les pilotes débutants sans obligatoirement abîmer les modèles.

Merci également à Marc TRAVERSA qui assure l'intendance, à Alain LABOUZ toujours très actif pour les travaux et pour le symposium, à Jean-Louis VIVANT qui fait les inscriptions et le relais avec la Fédération, à Henri CHRISTOL notre remarquable trésorier.

Bernard fait un retour sur les événements de l'année. Tous ont été d'un grand succès de convivialité, de partage, d'entraide et teintés d'une ambiance remarquable, même si la météo pour le symposium hélicoptère n'a pas été de notre côté.

Bernard met également notre belle équipe « planeuristes » toujours disponibles pour accueillir un débutant dans cette discipline en lui donnant des conseils de réglages et de pilotage.

Il est également fait retour sur les membres venant de clubs extérieurs et sur un éventuel quiproquo au sujet du montant de la part d'adhésion au MACC. C'est derrière nous. Ils sont bien sûr les bienvenus et sont des membres à part entière.

Une introduction sur le recalage des dates de l'exercice comptable est faite.

Bernard nous fait part de la décision du conseil d'administration de faire nommer par les membres réunis en AG un vérificateur aux comptes et propose Joël PAILLER

En conclusion, avec beaucoup d'humour le président fait son bilan personnel et nous rappelle, en bon docteur, l'interdiction de fumer dans les lieux clos, et les taux d'alcoolémie. Pour rappel une note de la Fédération, à ce sujet, est affichée dans la cabane du club. Comme pour la conduite automobile, le pilotage d'un aéromodèle peut être altéré par la consommation de boisson alcoolisée.

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée Générale à l'unanimité des présents.

Rapport financier

Présenté par Henri CHRISTOL trésorier.

Un résumé de la comptabilité est réalisé par Henri.

Ce résumé est mis à disposition des membres sur demande.

Le plan comptable porte sur la période du 01/10/2023 au 31/09/2024 pour se caler sur les dates de la Fédération.

Le bénéfice est de 176.80 euros. Nous sommes à l'équilibre.

Le quitus au trésorier est donné à l'unanimité des présents.

Affectation du résultat

Le résultat, positif, est affecté en « report à nouveau », c'est-à-dire dans le fonctionnement général de l'association.

Budget prévisionnel

Présenté par Henri CHRISTOL

Le budget est fait sur la base d'un loyer stable sur 5 ans, sur un nombre de membre constant. Il est fait rappel que le club de parapente ne participe pas au loyer.

Le budget prévisionnel pour l'année 2025 est approuvé par l'Assemblée Générale à l'unanimité des présents.

Montant de la cotisation

Le montant de la cotisation est fixé par l'Assemblée Générale.

La cotisation pour l'année 2024 sera d'un montant de 142 euros pour tenir compte de l'augmentation de la licence. Le but est de rester aussi stable que possible dans le futur.

Le montant de la cotisation pour l'année 2024 est approuvé par l'Assemblée Générale à l'unanimité des présents

Renouvellement des dirigeants

Membres sortants :

André OMBRE ne désire pas prolonger son mandat de secrétaire et de membre du Conseil d'Administration.

Membre candidat :

Le candidats à l'élection du Conseil d'Administration est:

Alain LABOUZ

A l'issue du vote, Alain LABOUZ est élu à l'unanimité

Le Conseil d'Administration se réunira prochainement pour désigner le nouveau secrétaire et remplacer André OMBRE au sein du bureau.

Vérificateur aux comptes

La nomination de Joël PAILLER est approuvée à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses

- Travaux :

- Dalle béton devant les tables pour améliorer le confort et surtout l'accès PMR
Une demande de subvention sera faite.
Un devis est demandé à Patrick BERNARD
- Une réflexion pour améliorer le banc sera fait au sein de l'équipe responsable travaux
- Une journée travaux sera organisée comme chaque année.
Il est rappelé que c'est un devoir de chaque membre d'y participer

- Evènement
 - Symposium hélicoptère à la même date que les autres années : premier week-end de septembre (5-6-7/09/2025)
 - Journée famille
 - Interclub tout modèles
 - Organisation d'une journée au musée de l'aviation de Saint-Victoret

- Marseille Parapente
 - Quelque membres du conseil d'administration prendront attache avec le club de parapente pour définir la mise à jour des condition de la mise à disposition d'une partie de notre terrain.

- Rappel AG 2023
 - améliorer les communications diverses sur le site internet du Club

<http://www.macc13.fr/>

—

Il est rappelé que le site est l'affaire de tous et que vous pouvez communiquer vos articles, reportages, dates à Henri CHRISTOL qui a la lourde charge de le faire vivre.
henri.christol@orange.fr

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature du président

Bernard MOTTE

Signature du secrétaire de séance

André OMBRE